

Une cagnotte en soutien au boxeur Christophe Dettinger dépasse les 110.000 euros



Une collecte lancée dimanche sur Internet pour aider financièrement l'ancien boxeur professionnel remporte un franc succès. Christophe Dettinger, soupçonné d'avoir frappé plusieurs gendarmes sur la vidéo relayée sur les réseaux sociaux, s'est rendu ce lundi.

Avec Atlantico
Rédaction

Leetchi a finalement décidé de fermer la cagnotte de soutien à Christophe Dettinger ce mardi 8 janvier. La plateforme s'est engagée à ce que le transfert des fonds ne soit effectué que sur présentation de justifications. L'argent sera reversé directement sur le compte dédié de l'avocat du boxeur.

"Au vu du montant atteint à ce jour, la cagnotte n'accepte désormais plus de contributions. Leetchi s'engage à ce que les fonds collectés sur la cagnotte de soutien à Christophe Dettinger servent uniquement à financer les frais de justice conformément à nos conditions générales d'utilisation et à la législation en vigueur. Compte tenu des actes reprochés à Christophe Dettinger, aucune autre utilisation de la cagnotte ne saurait être acceptée".

L'ancien boxeur [Christophe Dettinger a été filmé samedi](#) en train d'asséner des coups de poings et des coups de pieds à des gendarmes mobiles en marge de l'acte VIII de la mobilisation des Gilets jaunes Avant de se rendre à la police ce lundi, [il a enregistré et diffusé une vidéo sur Facebook](#) afin de s'excuser et pour expliquer son geste. Il bénéficie actuellement d'un élan de solidarité et du soutien d'une partie des Gilets jaunes.

Une cagnotte est [dorénavant accessible en ligne sur la plateforme Leetchi](#). Son succès fulgurant engendre de vives critiques et soulève de nombreuses questions juridiques. Ce soutien financier a été lancé par des proches du boxeur sur la plateforme de financement participatif. En l'espace de 24 heures, la cagnotte a dépassé les 100.000 euros. Près de 7.400 personnes ont déjà participé à cette cagnotte solidaire. Mardi matin, la somme collectée par cette cagnotte a été masquée. Leetchi permet en effet de rendre publique ou de masquer par défaut les sommes et les dons collectés.

Voici le message présent sur la page de la cagnotte :

Soutien à Christophe D, le "boxeur Gilet Jaune".

Tous les week-ends, cet homme a défendu pacifiquement ses idées, celles des Gilets Jaunes. Concerné par l'avenir de son pays, il fait partie de cette France des oubliés qui ne cherche qu'à se faire entendre. Aujourd'hui, il a assumé ses actes mais risque de servir d'exemple.

Par cette cagnotte, nous souhaitons soutenir sa famille et lui montrer la solidarité du peuple des Gilets Jaunes, du vrai peuple français.

Cette cagnotte officielle est la seule et unique validée par sa famille.

Suite à l'engouement et aux pressions médiatiques, et afin de préserver la famille de Christophe, nous avons décidé de ne plus afficher le montant total. Christophe et ses proches sont sincèrement touchés par votre générosité et remercient du fond du cœur les donateurs. Et comme il le disait : "Le combat continue !"

La page en question a été relayée par une internaute se présentant comme la cousine de Christophe Dettinger. Elle a tenu à préciser que la personne à l'origine de l'initiative était un ami du boxeur.

L'une des figures du mouvement Eric Drouet a également partagé cette cagnotte. La vidéo publiée sur Facebook par l'ancien boxeur a également permis de générer une participation importante.

Beaucoup de questions se posent sur cette cagnotte face aux actes de Christophe Dettinger à l'égard des forces de l'ordre.

Le secrétaire d'État au Numérique, Mounir Mahjoubi, a également dénoncé cette "cagnotte indigne" et exprimé son "dégoût". Il estime notamment que "l'attrait de l'argent vient s'ajouter à la haine".

Certains commentaires sur les réseaux sociaux ont notamment questionné la possibilité de collecter des fonds dans le cadre de poursuites judiciaires. La loi interdit en effet "d'ouvrir ou d'annoncer publiquement des souscriptions ayant pour objet d'indemniser des amendes, frais et dommages-intérêts prononcés par des condamnations judiciaires".

Selon des informations du *Figaro*, la plateforme Leetchi a répondu en indiquant que les dons collectés visent à payer les frais d'avocats, une démarche légale, et non les amendes et les frais éventuels à l'issue d'une condamnation.

La Cagnotte du Boxeur. Apparemment, ça rapporte de frapper un policier. Quand l'attrait de l'argent vient s'ajouter à la haine et à la violence, je n'ai que du dégoût.

Tout le monde doit être responsable : cette cagnotte est indigne. pic.twitter.com/rwoXV4AU7J

— Mounir Mahjoubi (@mounir) [January 7, 2019](#)